

bouche de Napoléon lui-même par l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* :

« L'événement de brumaire ne fut que l'affaire d'un tour de main. Il est sûr que jamais plus grande révolution ne causa moins d'embarras, tant elle était désirée; aussi se trouvait-elle couverte des applaudissements universels.

« Pour mon propre compte, toute ma part dans le complot d'exécution se borna à réunir à une heure fixée la foule de mes visiteurs, et à marcher à leur tête pour saisir la puissance. Ce fut du seuil de ma porte, du haut de mon perron, et sans qu'ils en eussent été prévenus d'avance, que je les conduisis à cette conquête; ce fut au milieu de leur brillant cortège, de leur vive allégresse, de leur ardeur unanime, que je me présentai à la barre des Anciens pour les remercier de la dictature dont ils m'investissaient.

« On a discuté métaphysiquement, et l'on discutera longtemps encore si nous ne violâmes pas les lois, si nous ne fûmes pas criminels; mais ce sont autant d'abstractions bonnes tout au plus pour les livres et les tribunes, et qui doivent disparaître devant l'impérieuse nécessité; autant vaudrait accuser de dégat le marin qui coupe ses mâts pour ne pas sombrer. Le fait est que la patrie sans nous était perdue, et que nous la sauvâmes. Aussi les auteurs, les grands acteurs de ce mémorable coup d'Etat, au lieu de dénégations et de justifications, doivent-ils, à l'exemple de ce Romain, se contenter de répondre avec fierté à leurs accusateurs : « Nous protestons que nous avons sauvé notre pays, venez avec nous en rendre grâce aux dieux ! »

Aujourd'hui, en littérature, en politique, et même dans les circonstances ordinaires de la vie, ces mots : *Faire un dix-huit brumaire*, signifient *Faire un coup d'Etat, une révolution, un changement radical opéré avec promptitude* :

« Que dire d'un gouvernement qui provoque ainsi un parti qu'il a grossi par ses rigueurs, au lieu de le calmer? Un ministre, le plus léger, le plus audacieux de tous, ne parle-t-il pas sans cesse de la nécessité d'en finir avec le gouvernement représentatif? Et ne disait-il pas un jour à quelqu'un qui lui objectait que les dix-huit brumaire ne se font qu'après avoir acquis de la gloire l'épée à la main : « Eh bien ! nous pouvons faire nos campagnes d'Egypte et d'Italie sur le pavé de Paris. »

(Revue des Deux-Mondes.)

« Avant l'entrée de M. Véron au *Constitutionnel*, dans les conseils, la discussion s'y animait parfois au point qu'on y échangeait des coups de chaise. M. de Saint-Albin, le père, chevalier de la Légion d'honneur, y faisait des dix-huit brumaire presque périodiques. »

ALPHONSE KARR.

« La jeune république, image de sa mère, De son règne à venir nous prônait la chimère; Mais les faits ont soudain démenti ses discours; Son histoire hâta de retenti deux jours, Lasse de promulguer de longues théories; Nous l'avons vue en marche avec ses décories, Avec son peuple, avec ses sanglants attributs; Un jour a cumulé sa chute et ses débris; Un jour seul de son règne a rempli le sommaire, Son quatorze juillet et son dix-huit brumaire. »

BARTHELEMY.

Brumaire (LE DIX-HUIT), petit drame shakspearien moderne, publié pour la première fois, en 1828, dans la seconde édition des *Scènes contemporaines et historiques*, laissées par M^{me} la vicomtesse de Chamilly, chez J. Barbezat, rue des Beaux-Arts, 6. On ne connaît qu'imparfaitement les véritables auteurs de ce petit drame. (V. à l'article CHAMILLY.)

Au-dessus du titre, on lit les deux épigraphes suivantes :

Manebant vestigia morientis libertatis.
TACITE.

Si quelque chose vous choque ou vous étonne, croyez bien que la faute en est à votre esprit, qui n'a jamais pénétré dans ces conciliabules.

MÉPHISTOPHÈLES.

Voici la très-longue liste des personnages de la pièce :

BONAPARTE; BARRAS, SIEYÈS, membres du Directoire; LUCIEN BONAPARTE, président du conseil des Cinq-Cents; JOSEPH BONAPARTE; MURAT, LECLERC, BERTHIER, LEFEBVRE, AUGEREAU, MACDONALD, BERNADOTTE, MOREAU, ANDRÉOSSY, CAPARELLI, MORAND, généraux de la République; MILHAUD, DOUCET, adjudants généraux; le colonel SÉBASTIANI; FOUCHÉ, ministre de la police; LEMERCIER, président du conseil des Anciens; FARGUES, DAUNOU, CORNET, etc., membres du conseil des Anciens; ARÈNE, DESTRE, BIGONNET, DELBREL, GRANDMAISON, THIESSÉ, BOULAY-PATY, CHOULET, GAUDIN, etc., membres du conseil des Cinq-Cents; KOSCIUSKO; l'amiral MASSARÉDO; BOTTOT, MIRANDE, secrétaires de Barras; M^{me} GOHIER, femme du président du Directoire; la signora GRASSI, cantatrice; COLLET, ancien donneur d'eau bénite à Saint-Sulpice; PUYVERT, souffleur d'orgues; M. de MIRAMOND, ancien maître-valet du roi; GOBILARD, marchand de pommes de terre frites; GOTHON, sa fille; COURTREL, palefrenier; BISTOQUET, garçon d'écurie; BARLEAU, écrivain public; MARTIN, frotteur; THOMAS THOMÉ,

grenadier de la représentation nationale; membres des Anciens; membres des Cinq-Cents; soldats; bourgeois, etc.

C'est un pamphlet royaliste dirigé contre le coup d'Etat du 18 brumaire; le sel dont les auteurs anonymes l'ont saupoudré fait tout ce qu'il peut pour être attique; mais, malheureusement, on voit que la plume de Paul-Louis Courier n'a pas passé par là, ce qui nous dispense d'en dire davantage sur cette petite piqure ou le venin n'existe qu'à titre d'intention.

Brumaire (le DIX-HUIT), tableau de Fr. Bouchot. V. BONAPARTE AU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

BRUMAIRISÉ, ÉE (bru-mè-ri-zé) part. pass. du v. *Brumaiser* : *Le Corps législatif fut brumairisé.*

BRUMAIRISER v. a. ou tr. (bru-mè-ri-zé — rad. *brumaire*). Fam. Renverser par un coup d'Etat comme celui du 18 brumaire an VIII : *BRUMAIRISER une assemblée politique.*

BRUMAL, ALE adj. (bru-mal, a-le — rad. *brume*). Bot. Qui croît en hiver, dans la saison des brumes : *Plantes BRUMALES.* « Peu usité.

BRUMALES s. f. pl. (bru-ma-le — rad. *brumal*). Antiq. Fêtes romaines qui se célébraient en l'honneur de Bacchus, au mois de mars et au mois de septembre.

BRUMASSER v. impers. (bru-ma-sé — rad. *brume*). Faire une brume : *Il BRUMASSE un peu aujourd'hui.*

BRUMATH ou **BRUMPT** (*Brucomagus*), ville de France (Bas-Rhin), ch.-l. de canton, arrond. et à 16 kilom. N.-O. de Strasbourg, sur le Zorn et le chemin de fer de Paris à Strasbourg; pop. aggl. 4,634 hab. — pop. tot. 5,619 hab. Moulins et brasseries, tanneries, tuileries. Eglise consistoriale protestante; ancien palais de la princesse Christine de Saxe. Près de Brumath se trouve l'île départementale d'aliénés de Stephansfeld, fondé au xiii^e siècle. C'est une des plus anciennes villes de France : Julien l'Apostat y défait les Allemands en 356; les rois de France y avaient un palais au viii^e siècle.

BRUMAUD DE BEAUREGARD (Jean), prélat français, né à Poitiers en 1749, mort en 1841. Grand vicaire du diocèse de Luçon lorsque la Révolution éclata, il émigra, se rendit à Londres, où il sollicita l'envoi de secours dans la Vendée, puis il y passa lui-même, rejoignant Charette, et administra le pays sous le rapport spirituel. Arrêté et relâché à deux reprises par les républicains, il alla à Nantes et à Poitiers, où il fut arrêté de nouveau. Condamné alors à la déportation, il fut embarqué pour Cayenne en 1797, revint en France en 1801, fut nommé curé de la cathédrale de Poitiers en 1803, évêque d'Orléans en 1823, et enfin chanoine de Saint-Denis lorsqu'il se fut démis de son siège en 1839. On a de lui : *Dissertation sur le lieu où s'est donnée la bataille de Vaucelle, où Clovis défit Alaric*, publiée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*; *Voyage en Angleterre et en Vendée et Voyage à la Guyane* (1842, 2 vol. in-8°), etc.

BRUMAZAR, esprit des métaux, en alchimie.

BRUME s. f. (bru-me — du lat. *bruma*, hiver). Brouillard, et particulièrement brouillard de mer : *Une brume froide trempait le sol et distillait en gouttes de pluie des branches des arbres.* (Lamart.) *Debout sur le rivage, il agitait encore, en signe d'adieu, un mouchoir blanc qui bientôt s'effaça et disparut dans la brume du soir.* (Scribe.) *Bientôt le froid se fit sentir, et une nappe de brume blanche s'étendit sur le marais.* (G. Sand.)

La brume descendit sur l'herbe, en fine pluie.
LAMARTINE.

Un rocher colossal couronné par la brume
Élevé son front chauve au-dessus de la mer.
TH. DE BANVILLE.

Il est doux, sur la brume un instant colorée,
De voir parmi la pluie, aux lueurs du soleil,
L'iris arrondissant son arche diaprée.
TH. GAUTIER.

— *Brume sèche*, Brume dont les vapeurs ne se résolvent pas en eau, brume qui ne mouille pas.

— Par anal. Tout ce qui trouble la transparence de l'air : *Une brume de cendres s'éleva; le soleil rouge s'élargit dans un crépuscule roux.* (Th. Gaut.)

— Fig. Ombre, obscurité, incertitude, mélancolie, tristesse : *On éprouve toujours quelque appréhension à voir se formuler dans la réalité une terre entrevue dès l'enfance à travers la brume des rêves poétiques.* (Th. Gaut.)

Puisqu'à ma loyauté, candide elle se fie,
Elle que l'innocence à mes yeux sanctifie,
Ai-je droit d'accepter ce don de son amour,
Et de mêler ma brume et ma nuit à son jour?
V. HUGO.

Pauvres enfants, l'écho murmure encore
L'air qui bécota votre premier sommeil;
Si quelque brume obscurcit votre aurore,
Leur disait-on, attendez le soleil.
BÉRANGER.

— Prov. *Dans la brume, tout le monde est pilote*, Quand tout le monde est également ignorant, personne n'est plus qu'un autre capable de commander.

— Epithètes. Noire, sombre, obscure, ténébreuse, épaisse, froide, glacée.

BRUMÉ, ÉE adj. (bru-mé — rad. *brume*). Pêch. Couvert d'une poussière brune, comme

brumeux, en parlant de quelques poissons secs : *Morue BRUMÉE.*

BRUMER v. impers. (bru-mé — rad. *brume*). Faire de la brume : *IL BRUME depuis huit jours.*

BRUMET s. m. (bru-mè). Pêch. Espèce de petite ligne.

BRUMEUX, EUSE adj. (bru-meu, eu-ze — rad. *brume*). Couvert de brume; qui a rapport à la brume : *Saison BRUMEUSE. Ciel BRUMEUX. Temps BRUMEUX. Tel monument enchanter sous le ciel d'Italie, qui paraît médiocre, entouré de notre atmosphère BRUMEUSE.* (Mérimée.) *Plus on va vers le Nord et vers le ciel BRUMEUX, plus le toit s'élève en pointe et en pente pour laisser écouler les pluies et les neiges.* (E. Deschanel.) *Au temps où l'île de Bretagne fut prise par les Saxons, c'était un pays rude et BRUMEUX.* (H. Taine.)

— Antonymes. Clair, serein.

BRUMMEN, ville de Hollande, province de Gueldre, arrond. et à 20 kilom. N.-E. d'Arnhem, près de la rive gauche de l'Yssel; 2,500 hab.

BRUMMER (Jean), poète dramatique allemand, né en Westphalie au xvi^e siècle. Il était, vers 1572, recteur des écoles latines de Kaufbeuren, en Souabe. Son principal ouvrage, intitulé *Tragicomœdia apostolica* (Langingen, 1592, in-4°), est l'histoire des actes des apôtres, arrangée en forme de comédie et écrite en vers allemands. Cette singulière comédie, qui ne compte pas moins de deux cent quarante-six personnages, fut représentée par des bourgeois de Kaufbeuren le jour de la Pentecôte de l'an 1592.

BRUNOW, nom bohémien de la ville de Braunau, en Bohême.

BRUMOY (Pierre), savant jésuite, historien, philologue et littérateur, né à Rouen en 1688, mort à Paris en 1741. Il professa d'abord les humanités en province, fut ensuite chargé de l'éducation du prince de Talmont, parti par la rédaction du *Journal de Trévoux*, se fit connaître avantageusement par des *Pensées sur la décadence de la poésie latine* (1722), et composa lui-même des poésies latines, entre autres deux poèmes assez estimés, l'un sur les *Passions*, l'autre sur la *Verrerie*. Il prit aussi part aux travaux historiques de plusieurs des membres de la compagnie : l'*Histoire de l'Eglise gallicane* (t. XI et XII), les *Révolutions d'Espagne*, l'*Histoire de Riez*, etc. Son ouvrage capital est le *Théâtre des Grecs* (Paris, 1730, 3 vol. in-4°), qui contribua tant à populariser en France la connaissance des chefs-d'œuvre de la scène athénienne, accessibles jusqu'alors aux seuls érudits. Il n'avait donné cependant que les traductions complètes de sept des pièces grecques, et de simples analyses des autres. Son travail était précédé de trois *Discours* dans lesquels il montre une vaste érudition. On ne saurait lui reprocher son admiration passionnée pour les œuvres dramatiques des anciens; mais on regrette qu'elle l'ait entraîné à déprécier les nôtres. Le travail du P. Brumoy a été réimprimé par Brotier en 1785, augmenté des traductions complètes d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane, et publié de nouveau par M. Raoul Rochette, en 1820-1825, avec des notes critiques et des fragments de Ménandre et de Philémon. Sous le titre d'*Œuvres diverses* (Paris, 1741, 4 vol. in-12), on a publié des poèmes latins, des discours, des comédies et des tragédies du P. Brumoy.

BRUMPT. V. BRUMATH.

BRUN, BRUNE adj. (breun, bru-ne. — Les partisans des étymologies celtiques ont voulu, à tout prix, retrouver l'origine de ce mot français dans le celtique *brun*, qui signifierait *poil roux*. Il est beaucoup plus vraisemblable que ce mot celtique est lui-même emprunté, comme le français et le provençal *brun*, comme l'italien, l'espagnol et le portugais *bruno*, aux langues germaniques, qui sont sur ce mot d'un accord remarquable. L'ancien haut-allemand dit dans ce sens *brân*, l'allemand moderne, *brain*; l'islandais, *brunn*, et *brunn*; l'anglo-saxon, *brun*; le danois, *brunn*; le hollandais, *bruin*; le suédois, *bruin*; l'anglais, *brown*, etc. Ce mot a même passé jusque dans le magyare, où, par métathèse interne, l'on dit *brun*. On ne peut donc pas, comme le voudrait M. Delâtre, faire venir *brun* de l'allemand *brunst*, en supprimant le groupe final *st*; outre que ce serait une opération assez extraordinaire, il semble beaucoup plus simple de rattacher *brun* aux formes toutes faites que nous offrent les langues germaniques. Au mot *brun* l'on rattache généralement le verbe *brunir*, dans le sens de donner à un métal l'éclat, le poli dont il est susceptible. Nous avouons que nous nous rendons difficilement compte de la transition indispensable pour passer de *brun*, couleur intermédiaire entre le roux et le noir, et *brunir*, voulant dire faire briller. Il nous semble que, malgré une ressemblance complète, les deux mots ne sont pas de la même famille, ou du moins qu'ils ne lui appartiennent que par des branches différentes. Essayons de nous faire comprendre. Pour nous, *brunir* ne vient pas de *brun*; il dérive parallèlement d'une forme germanique particulière que nous retrouvons, par exemple, avec un sens caractéristique dans l'islandais *bryna*, et l'anglais *to burnish*. Nous sommes

parfaitement d'avis que *bryna* et *burnish* d'une part, *brun*, *brunn*, *brun*, etc., de l'autre, appartiennent à la même famille, et nous croyons même pouvoir établir entre les deux sens différents de *brun* et *polir* la transition que nous regardons tout à l'heure comme introuvable, si l'on s'obstina à demeurer dans le domaine purement français. Ces deux formes collatérales, pour la parenté desquelles plaide déjà leur ressemblance phonétique, se rapportent toutes deux à une racine primitive commune, qui a le sens de *brûler*. Rien de plus simple maintenant que d'expliquer la filiation du double sens : *brun*, c'est littéralement la couleur *brûlée*, le résidu fauve de la combustion; *brunir*, au contraire, rappelle l'idée de la combustion même en action, caractérisée par un certain éclat et transportée, par suite d'une métonymie bien naturelle, à l'éclat du métal et particulièrement des armes polies. On dit parfaitement une cuirasse *étincelante*, et les autres langues nous fourniraient une foule d'exemples analogues. Voilà, selon nous, comment peut s'expliquer l'origine commune de ces deux significations, en apparence si incompatibles. Ajoutons que cette racine primitive dont nous avons parlé se retrouve en sanscrit dans la forme *bhradji*, et qu'elle a donné dans nos langues une foule d'autres dérivés que nous avons déjà vus ou que nous verrons passer devant nos yeux en poursuivant le cours de nos études étymologiques. Qui a une couleur entre jaune et noir, mais tirant sur le noir : *Une étoffe BRUNE. Un teint BRUN. Des cheveux BRUNS. Les cheveux de cette jeune fille étaient châtains, BRUNS et clairs.* (Buff.)

La nuit, humide de parfums,
Se mire dans ses grands yeux bruns,
Tout amoureux.

TH. DE BANVILLE.

— Par ext. Qui a une couleur foncée : *Ce tableau est d'une teinte trop BRUNE. L'un aime les tons clairs, et l'autre les tons BRUNS.*

— Qui a des cheveux bruns ou noirs : *Un homme BRUN. Une femme BRUNE.*

— Fig. et fam. Sombre, chagrin; mélancolique : *Avoir l'humeur BRUNE. Ma tendresse sera d'une couleur BRUNE qui ne sied pas mal à ce sentiment.* (Dider.)

— Substantif. Personne qui a les cheveux bruns ou noirs : *Un beau BRUN. Une BRUNE piquante. Le jaune n'ira pas aux BRUNS, qui ont dans les carnations une teinte trop prononcée d'orangé.* (Chevreul.) *Toutes les femmes méridionales sont des BRUNS plus ou moins agréables.* (Virey.)

J'ai longtemps parcouru le monde,
Et l'on m'a vu de toute part,
Courtisant la brune et la blonde,
Aimer, soupier au hasard.

ETIENNE.

Vous êtes belle, et votre sœur est belle;
Entre vous deux le choix serait bien doux.
On dit qu'Amour était blond comme vous,
Et qu'il aimait une brune comme elle.

— s. m. Couleur brune : *Les grandes penes de l'ailé du courtis sont d'un brun noirâtre.* (Buff.) *Ses cheveux d'un brun foncé relevaient la pâleur de son front.* (Lamart.) « Partie brune d'un tableau : *Les BRUNS de ce paysage ont poussé au noir. Cette peinture manque de netteté dans les BRUNS et de transparence dans les clairs.*

— Techn. Nom vulgaire du sulfate de chaux (plâtre), dans les ateliers de batteur d'or. « *Passer au brun* signifie, dans les mêmes ateliers, Etendre avec une patte de lièvre, sur la baudruche ou le vélin, une couche de sulfate de chaux calciné et réduit en poudre très-fine.

— Comm. *Brun rouge*, Ocre, pierre d'un rouge foncé employée en peinture.

— Antonymes. Blond, blondin, châtain, noir, rouge.

— Encycl. Gramm. La couleur brune, comme toutes les autres couleurs, est susceptible d'une grande variété de nuances, et, pour exprimer ces nuances, il est souvent nécessaire d'ajouter au mot *brun* d'autres mots, comme *clair*, *foncé*, *gris*, etc. Si *brun* est employé substantivement, dans le sens abstrait de couleur, il est toujours masculin, et l'adjectif qui le modifie s'accorde avec lui sans qu'il soit nécessaire de l'y joindre par un trait d'union; ainsi il faut dire, comme l'Académie : *Cette étoffe est d'un beau BRUN*; un *BRUN clair*, un *BRUN foncé*, et au pluriel, dans ce sens, on dirait : *des BRUNS rougeâtres, des BRUNS plus ou moins sombres*. Mais lorsque les deux mots employés pour désigner une nuance du *brun* sont pris adjectivement, c'est-à-dire mis en rapport avec le nom d'un objet dont on veut représenter la couleur, deux questions se présentent : faut-il unir les deux mots par le trait d'union? puis, faut-il les faire accorder l'un et l'autre avec le nom de l'objet, ou doivent-ils rester invariables, comme cela arrive pour la plupart des adjectifs exprimant une couleur? Au mot *gris*, l'Académie cite l'exemple : *Habit gris-BRUN*; mais au mot *BRUN*, et dans le paragraphe où elle le considère comme adjectif, elle cite *gris BRUN* et *cheval bai BRUN*, sans trait d'union; donc, sur la première question, elle semble reconnaître que chacun a le droit d'agir à sa guise. Quant à la question du genre, il est évident d'abord que, si *brun* est employé substantivement pour désigner une personne par la couleur de ses cheveux, ce mot sera masculin pour un homme, féminin